

## Préavis de grève du personnel

**Ville de Genève** ► Le personnel de la Ville de Genève a voté ce jeudi un préavis de grève pour le 30 septembre. Il exige que le Conseil administratif renonce au blocage des mécanismes salariaux dans le cadre du projet de budget 2022, selon la résolution votée en assemblée générale sous l'égide des syndicats SSP et SIT.

Ce gel «est utilisé comme une variable d'ajustement au budget», communiquent ces organisations. Le personnel refuse cette «triple attaque» – blocage des annuités, du 13<sup>e</sup> salaire progressif, de la prime d'ancienneté – ainsi que la non-indexation. «Cela a pour conséquence une péjoration directe sur les revenus et sur la retraite.»

Le personnel a fait preuve de flexibilité et solidarité en continuant à se mobiliser pour répondre aux besoins de la population et se voit remercié par une attaque en règle sur ses droits, relèvent les syndicats. «Ce n'est pas aux employé-es de la Ville de Genève de payer les conséquences économiques de la crise du Covid-19 et de la réforme fiscale sur le bénéfice des entreprises (RFFA).»

Le préavis de grève se fonde aussi sur le constat que le Conseil administratif n'afficherait aucune réelle volonté de négocier sur plusieurs dossiers urgents et de les finaliser. En particulier, la résolution exige une mise en œuvre urgente de la cessation d'activité pour les fonctions dites pénibles. Car depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2021, tout le personnel doit travailler deux ans de plus, soit jusqu'à 64 ans. Jusque-là, les partenaires n'ont pas réussi à s'entendre sur le cercle des fonctions concernées. La résolution demande qu'il soit élargi et qu'un règlement puisse entrer en vigueur au 1<sup>er</sup> janvier 2022. **RA**